

# On en parle : pas de guerre des ondes, mais...

Autor(en): **R.H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **24 (1994)**

Heft 3

PDF erstellt am: **05.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829138>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# PAS DE GUERRE DES ONDES, MAIS...

On en parle

Les progrès de la technologie en communication ont permis de mettre à la disposition des personnes âgées une sorte de bip, leur permettant d'alerter immédiatement leur entourage, ainsi qu'une centrale d'alarme en cas de besoin. Cette formule est exploitée à Genève sous l'appellation *Télécontact* et, dans le reste de la Suisse romande, *Sécutel*. Pour la mise en service du système, les PTT ont donné une fréquence précise à ces organisations, lesquelles ont mis les appareils en location auprès des personnes concernées, pour un prix de quelque Fr. 25.— par mois. Or, du jour au lendemain, les PTT, dans le cadre de la mise en service d'un minitéléfax de poche, qui fonctionnera précisément sur cette fréquence dans toute l'Europe, ont été contraintes de changer la fréquence utilisée jusqu'ici.

Seule solution pour que le système Téléalarme/Sécutel continue à fonctionner: fournir une nouvelle fréquence, et transformer tous les appareils en service, une opération actuellement en cours. Prix de l'adaptation: environ Fr. 500.— par appareil. On en compte quelque 1400 à Genève et 2000 dans le reste de la Suisse romande.

Là où le bas blesse: les PTT n'assurent pas les frais d'adaptation! Cette information a été précisée par lettre aux associations intéressées.

## Pas à la charge de l'abonné

Michel Mansey, directeur de *Télécontact* à Genève est formel: «En aucun cas, les abonnés au système n'auront à supporter les frais que les PTT ne veulent pas assumer. Mais nous nous sommes entendus avec les autres associations et même mandaté un avocat pour défendre notre cause. Il reste plusieurs points à éclaircir».

Les transformations ont déjà commencé, elles s'effectuent à raison d'environ 50 appareils par semaine. A fin juillet, date

prévue pour la mise en service de la nouvelle fréquence, tout sera prêt: en attendant, les deux fréquences sont utilisées afin que tous les appareils soient desservis, transformés ou pas. Pourquoi les PTT, qui avaient accordé l'ancienne fréquence il n'y a que peu de temps, doivent-elles changer de longueur d'ondes? «Parce que le nouveau système Ermès, desservant les minitéléfax, fonctionnera dans toute l'Europe sur cette même fréquence. Raison pour laquelle la Suisse ne pouvait pas faire exception. L'inconnue aujourd'hui réside dans le fait de savoir si les PTT peuvent réellement

se décharger du paiement de la facture des adaptations des appareils romands». Si oui, ce seront les associations distributrices qui devront s'en occuper, et lorsque l'on sait qu'il s'agit d'œuvres sociales, cela pourrait faire mal!

R.H.

en complément à votre AVS et à  
votre retraite professionnelle, les



Assurance-vie

vous assurent

- un revenu régulier garanti
- une répartition des bénéfices
- des avantages fiscaux

N'hésitez pas à demander la visite d'un conseiller,  
sans engagement

Siège : Caroline 11 - CP 288 - 1001 Lausanne  
Tél. 021/348 23 29

Agence : World Trade Center Lausanne - Gratta-Paille 2  
CP 456 - 1000 Lausanne 30 Grey - Tél. 021/348 28 19

Bureau : Remparts 19 - 1401 Yverdon-les-Bains  
Tél. 024/22 45 22